

Parlement

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Si on ferme les micros, monsieur l'Orateur, je suis encore capable de crier. Je pense que l'on devrait pouvoir débattre des questions graves et importantes sans imposer des limites de temps, mais on devrait pouvoir aussi pouvoir faire adopter les mesures moins importantes, et à ce propos, j'en reviens aux prévisions budgétaires et je prétends que nous devrions trouver des moyens nous permettant de traiter à chaque année de trois ou quatre ministères choisis par l'opposition et d'en faire un examen très approfondi.

Je dois maintenant m'arrêter, monsieur l'Orateur. J'aimerais seulement ajouter que, même si la procédure est très importante à mon avis, ce n'est pas notre seul problème. Une grande partie des difficultés provient d'attitudes, de confrontation; une autre partie est due au manque de profondeur des lois présentées par le gouvernement. Même si nous avions le meilleur règlement du monde, si le gouvernement ne peut régler les problèmes de chômage ou d'inflation, à quoi tout cela sert-il? Merci, monsieur l'Orateur, de m'avoir accordé une minute ou deux de plus.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire quelques mots sur cette motion. Je serai bref, parce que la grippe que j'ai trouvée sur mon passage ne me permet pas de parler très longtemps.

Je félicite d'abord le parti progressiste conservateur d'avoir présenté cette motion, non que je l'approuve à 100 p. 100, mais elle nous donne l'occasion de parler sur certains points, d'attirer l'attention du gouvernement sur certains sujets qui nous intéressent au premier abord. «La motion blâme comme de raison le gouvernement d'avoir «sapé» la fonction fondamentale de la Chambre des communes et de ses comités permanents en imposant l'introduction, dans les règles et procédures de la Chambre et de ses comités permanents, de modifications calculées et conçues pour enrayer ou éliminer l'examen et le contrôle parlementaires des dépenses publiques, aboutissant ainsi à la destruction continue du processus parlementaire.» C'est entendu, comme toute motion, elle a un langage assez fort, mais cela nous donne l'occasion de nous exprimer sur certains sujets qu'on n'a pas l'occasion de traiter en d'autres moments. C'est bien entendu que c'est difficile pour un gouvernement, que ce soit celui d'aujourd'hui ou celui qui l'a précédé, de satisfaire tout le monde et la politique. Il faut bien penser qu'on est en présence de groupes politiques qui cherchent davantage souvent à faire de la politique qu'à se servir de la politique pour bien administrer le pays. Je pense que c'est là le premier reproche que nous devrions nous adresser mutuellement en vue d'essayer de penser davantage à ceux que nous représentons plutôt qu'à ceux qui vont voter pour nous.

● (1652)

Le premier point dont je veux traiter c'est la mauvaise planification ou la mauvaise répartition du temps à la Chambre. Tout semble aller un peu au petit bonheur, entre autres, dans la planification pour le travail qu'on doit présenter aux députés. Comme le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) le disait tout à l'heure, si au début d'une session on pouvait avoir—je crois que je ne demande pas l'impossible—si on pouvait obtenir la liste de tous les bills principaux, pas les petits bills secondaires, mais les bills principaux dans un ordre déterminé afin de pouvoir se préparer davantage pour la

discussion de ces bills, je crois que cela raccourcirait d'autant les discussions. Contrairement à cela, de quelle façon procédons-nous aujourd'hui? Au début d'une session on dirait que le gouvernement est un peu embêté pour nous indiquer quels bills vont être discutés. Pour les premiers mois, cela continue à tel point que certains jours, franchement, le gouvernement était dans l'impossibilité de présenter du travail aux députés tellement le travail était imprévisible, non seulement cette année, je parle pour les 16 ans que j'ai été ici, à tel point que le gouvernement se trouvait mal pris lorsqu'on avait discuté un bill trop vite, pour nous donner de l'ouvrage pour le lendemain.

Je crois que s'il y avait eu une planification parfaite pour tous les jours de la session, ces petits bills indifférents, parce qu'il y a toujours sur les 30 ou 40 bills qu'on peut adopter dans une session à peu près 20 ou 25 qui sont plutôt indifférents, des petits bills que l'on appelle secondaires et qui pourraient être renvoyés à la fin de la session. C'est le contraire qui arrive. C'est qu'au début de la session on nous lance tous ces petits bills pour garder les gros, les bills les plus importants sur lesquels on voudrait discuter un peu plus longtemps, mais le tout presse, dix jours avant la fermeture de la session, surtout aux périodes des vacances. Quand nous avons eu des vacances, on nous arrivait avec 4, 5 ou 6 bills, parfois des bills qu'on n'avait jamais présentés au cours de la session.

Ils nous arrivaient quatre ou cinq jours avant la fin de la session, et alors il fallait accepter au plus vite, sous peine de ne pas aller en vacances. On ressemblait un peu à des écoliers que le professeur menaçait de se voir refuser les vacances d'été s'ils ne faisaient pas leurs devoirs. Eh bien, je pense que ce n'est pas sérieux du tout pour un gouvernement, quel qu'il soit. Il faudrait qu'il oriente ce travail, qu'il pense plus, qu'il pense davantage qu'il a affaire à des gens matures, à des gens qui viennent ici pour faire leur travail, mais qui doivent le faire, et le mieux possible et le plus vite possible afin de consacrer plus de temps à leurs circonscriptions. Au fait, on a souvent parlé sur cette question. Je pense qu'au cours des 16 années que j'ai passées ici on n'a pas eu assez de temps pour travailler dans nos circonscriptions. Aux Fêtes, à Pâques, à peine quelques jours le temps de se «tourner de bord», et puis revenir ici. Et même on nous a souvent volé les périodes d'été, alors que moi j'ai toujours prôné ici qu'un député devrait avoir au moins trois mois libres dans sa circonscription, parce qu'il n'est pas simplement député pour la Chambre ici, il l'est aussi pour sa circonscription, et il doit aller rencontrer les gens de sa circonscription pour expliquer la politique du gouvernement.

Mais lorsqu'on a pris 11 mois par année pour siéger à la Chambre, comment est-il possible qu'on consacre ces deux ou trois mois dans sa circonscription? C'est un point qui mérite d'être étudié et qui doit être amélioré. Voici le deuxième point, la manière dont le gouvernement présente ses bills, et je veux parler ici des fameux bills omnibus. Les bills omnibus, durant les premières années, on n'en entendait pas parler. C'est arrivé avec l'élection du premier ministre actuel (M. Trudeau). Qu'est-ce que c'est qu'un bill omnibus? Tout le monde le sait, c'est un bill dans lequel on traite à peu près de tout, dans lequel on va mêler l'avortement, les armes à feu, la pendaison, tout cela dans le même bill. Je dis que c'est un bill qui n'aurait jamais dû exister, le bill omnibus. C'est un bill pour faire accepter par la Chambre des parties de bill que le gouvernement veut faire accepter et que l'opposition ne veut pas